

Délibération n°2025-03-18-10-CA

Relative à la demande d'ouverture de diplômes en partenariat international (DPI), à compter de l'année universitaire 2025/2026

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 18 mars 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'Administration n°2024-12-17-15-CA du 17 décembre 2024 portant sur la mise à jour de la charte relative aux diplômes nationaux en partenariat international,
- Vu** l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 27 février 2025,

Après en avoir délibéré,

Article 1

APPROUVE l'ouverture d'une diplomation multiple au sein de Master Mention finance, parcours gestion du patrimoine, conjointement avec l'Université de Hong Kong.

Article 2

APPROUVE l'ouverture d'une diplomation multiple au sein de la Mention droit de l'environnement, parcours droit de la transition environnementale, avec l'université d'Ottawa.

Article 3

APPROUVE l'ouverture d'une diplomation multiple au sein de la Mention droit international et droit européen, parcours droit international, avec l'université d'Ottawa.

Article 4

Le tableau synthétique des demandes d'ouverture de diplômes en partenariat international est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

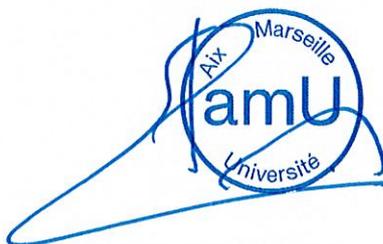
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 19 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 18 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 24 MARS 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

24 MARS 2025